

ANIMATEUR.TRICE ACCUEIL DE LOISIRS

Contexte

L'accueil de loisirs de Pézenas recherche un.e animateur.trice en contrat d'apprentissage en lien avec la formation CPJEPS de l'ARDAM.

L'apprenti.e se voit proposer un contrat d'apprentissage de 16 mois, il.elle suit en parallèle la formation CPJEPS Animateurice d'activité et de vie quotidienne

L'apprenti.e sera en formation à l'ARDAM à Mèze :

- 1 mercredi scolaire sur 2
- les petites vacances scolaires
- la 1er semaine des vacances d'été

le reste du temps le contrat sera modulé sur l'accueil de loisirs.

La formation CPJEPS forme des animateurices en accueil de loisirs, avec l'option transition écologique propre à l'ARDAM.

Missions

- Rédiger, mettre en œuvre et évaluer les actes d'animation et de loisirs adaptés aux groupes d'enfants qui lui sont confiés, et ce en cohérence avec le projet éducatif de la ville et les projets pédagogiques des accueils de loisirs élaborés en concertation avec l'équipe d'animation
- Réaliser des projets et des animations demandés par le service (Une partie des activités et animations menées devront entrer dans la thématique du développement durable) et de la transition écologique (mise en place et suivi d'un potager au centre de loisirs).
- Mettre place la réglementation et les règles de sécurité avec les groupes d'enfants qui lui sont confiés
- Préparer et exploiter les ressources matérielles mises à sa disposition, assurer leur bonne utilisation, leur rangement et leur entretien.

Pour en savoir plus : <https://emploi.garde-occitanie.org/>
TOUTE AUTRE ACTIVITÉ NÉCESSAIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE ET PLUS GÉNÉRALEMENT DE LA VILLE DE PEZENAS.

Profil recherché

Inscription à la formation CPJEPS ARDAM

Diplôme minimum exigé BAFA ou tout diplôme figurant sur la liste des diplômes reconnus par la réglementation des accueils collectifs de mineurs qui permet d'intervenir en qualité d'animateur

Connaissance souhaitée dans le domaine du Développement durable et/ou de la Transition Ecologique

Connaître, appliquer et respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Connaître des techniques d'animation variées.

Respecter les consignes et les délais.

Ensemble des aspects comportementaux et relationnels spécifiques au poste :

Respecter les rythmes de vie des enfants.

Être à l'écoute, pédagogue, innovant, créatif, impliqué, motivé, organisé, ponctualité, autonomie

Capable de s'intégrer, de travailler en équipe et avoir le sens du service public.

Déplacements réguliers, station debout prolongée et charges physiques et psychologiques.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Type de contrat

Apprentissage (CDD ou CDI)

Volume horaire

35

Date d'embauche

01/10/2024

Rémunération

entre 27 et 100% du SMIC selon âge de l'apprenti.e

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>

Modalités et conditions de travail

Contrat d'apprentissage en CDD de 16 mois (35h/semaine - modulation)

Poste à pourvoir à partir du 1er octobre

Rémunération : selon contrat d'apprentissage

Lieu de travail : ACM de la ville de Pézenas (ALP/ALSH/Séjours)

Permis B

POUR POSTULER

Adresse

Rue de Castelsec

34120 Pézenas

France

Date limite de candidature

15/09/2024

Procédure de candidature

Envoie des candidatures à recrutement@ville-pezenas.fr

renseignements et inscriptions à la formation CPJEPS : angie.guiraud@ardam.fr

Pièce jointe

[Offre d'apprentissage animateurice CPJEPS PEZENAS.pdf](#)